



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20230823-2023_24-DE
Reçu le 24/08/2023

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 14
présents : 11
votants : 12

L'an deux mille vingt trois

Le 23 août

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 18 août 2023

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Daniel MAURIE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN

Eric CHERON a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX.

OBJET : TARIFS GARDERIE
RENTREE 2023

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de la garderie sont actuellement les suivants :

- forfait demi-journée : 1,20€
- forfait journée : 2,40€
- forfait mois (appliqué si plus de 7 jours de présence dans le mois) : 27€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 9 voix pour, 0 contre et 3 abstentions:

- Décide de supprimer le forfait mois et de ne garder que les forfaits demi-journée à 1,20€ et jour à 2,40€.

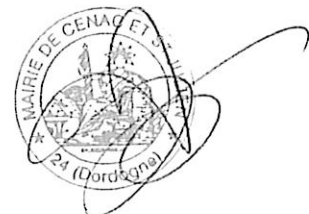
Ces tarifs seront appliqués à partir de la rentrée scolaire 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

A CENAC ET SAINT JULIEN,
Le 24 août 2023
Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX



Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture
Le 24.08.23
Publié ou notifié le
24.08.23

